

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

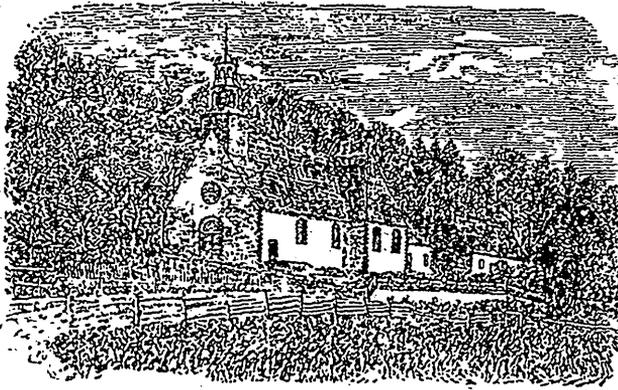
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue. |

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC



La deuxième église de Sainte-Anne de Beaupré qui a servi au culte jusqu'en 1876

Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII à l'Archevêque de Lima et aux autres Evêques du Pérou

A Nos Vénérables Frères l'Archevêque de Lima et les autres Evêques du Pérou
LEON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Au milieu des graves et nombreuses sollicitudes qui, par suite de la charge du suprême Apostolat, Nous occupent et Nous pressent, Nous avons reçu avec plaisir la lettre pleine de dévouement que vous Nous avez adressée après la réunion que vous avez tenue dans la ville de Lima. En la lisant, avec le sentiment d'affection paternelle que Nous avons pour vous et pour votre nation, Nous avons éprouvé une satisfaction très grande du témoignage réitéré d'amour et de foi envers ce Siège du Bienheureux Pierre ; Nous nous sommes surtout réjoui de ce que, obéissant à Nos désirs, vous êtes réunis pour traiter des plus hauts intérêts de la religion et pour travailler au progrès des bonnes mœurs dans le troupeau dont l'Esprit-Saint vous a donné la direction (1).

(1) Act. 20, 28.

Nous approuvons certes entièrement, Vénérables Frères, cette détermination qui montre votre sollicitude pastorale pour que les fidèles qui vous sont confiés persistent à être de vrais catholiques. Nous voulons, néanmoins, apporter comme de nouveaux encouragements à ceux du passé, afin que, poursuivant avec vaillance la voie où vous êtes entrés, vous multipliez, selon l'opportunité et le besoin, les assemblées de ce genre. Nous avons, en effet, la persuasion, fondée sur la pratique et le sentiment constant de l'Eglise, ce que Nous avons plusieurs fois rappélé, que la lutte contre les erreurs qui se produisent et s'élèvent de tous côtés sera plus efficace et la défense des intérêts sacrés de la religion plus assurée et plus forte, si les évêques, mettant en commun leurs lumières et leurs projets, s'unissent plus étroitement.

Afin que ces assemblées donnent des résultats encore plus heureux et que votre nation en retire des fruits plus abondants, d'après la connaissance que Nous avons de la situation religieuse au Pérou et conformément à l'ardent désir qui Nous possède de voir la religion catholique progresser chaque jour parmi vous, Nous voulons, Vénérables Frères, vous faire quelques recommandations précises au sujet de choses qui doivent être l'objet plus particulier de vos soins. Ce sont, en effet, celles qui servent le mieux pour la conservation de la foi et pour l'extension de l'influence de l'Eglise ; et c'est pourquoi, par de nombreux documents adressés à tous et par des Lettres particulières adressées aux évêques, Nous n'avons jamais cessé de les inculquer.

En premier lieu, votre souci devra se porter à trouver les moyens, non seulement de former à une vie sainte les aspirants au sacerdoce, mais de leur inspirer une vive ardeur pour l'acquisition de la science, de façon que les études qui peuvent sembler faiblir et languir parmi les jeunes gens qui grandissent pour l'espoir de l'Eglise, acquièrent le degré de splendeur que Nous souhaitons à juste titre et que réclament les besoins de la religion.

Vous savez, en effet, Vénérables Frères, que, par un conseil de sa Providence, en même temps que Dieu s'est servi des invincibles martyrs pour briser la violence déchainée et la cruauté des tyrans, de manière à faire du sang des martyrs la semence des chrétiens, il a suscité, à certains moments, des hommes d'une insigne sagesse qui ont défendu, non pas seulement par l'autorité sacrée, mais aussi par les armes de la raison humaine, les trésors de vérité que le Fils unique a apportés du sein de son Père sur la terre et qu'il a voulu confier à l'Eglise. Et aujourd'hui que la contagion des doctrines perverses a tout envahi et corrompu et que, sous prétexte de progrès scientifique, l'on combat avec acharnement et l'on rejette les vérités révélées par Dieu, il est aisé de comprendre le besoin qu'il y a de ces défenseurs qui, étant munis des armes de toute sorte empruntées à la science, soient toujours prêts, comme le dit l'Apôtre, à donner satisfaction à ceux qui demandent compte de l'espérance qui est en nous, à prêcher la saine doctrine et à réfuter les contradicteurs (1).

Dans le règlement des études pour vos séminaires. Nous voulons, Vénérables Frères, que vous ayez sous les yeux ce que Nous-même avons prescrit à ce sujet dans Nos Encycliques. Savoir, que dans l'enseignement de la philosophie la grande place soit faite au Docteur Angélique, Thomas d'Aquin, et que la doctrine qui découle de ses livres comme d'une opulente et inépuisable source, doctrine honorée en tout temps des éloges des Pontifes romains, soit abondamment et largement distribuée aux jeunes étudiants.

(1) Petr., 3, 15.

Que l'étude des sciences physiques ne soit pas non plus négligée; car, outre le prix que l'on y attache maintenant, les agresseurs des dogmes catholiques y cherchent leurs principaux arguments pour ébranler la vérité de ces dogmes: c'est pourquoi, il faut aviser à ce que, dans le clergé, il se trouve toujours des hommes en état de soutenir cette guerre et qui puissent renverser les adversaires avec leurs propres armes et réfuter les erreurs.

Enfin, ce que Nous avons récemment édicté sur les études publiques, doit être religieusement observé.

Si vous vous conformez à tout cela, le clergé sera florissant et honoré, et glorieuse demeurera l'Eglise, qui a toujours été regardée comme la tutrice et la nourricière des bonnes études et qui l'a toujours été réellement. De plus vous aurez à votre disposition des hommes capables qui, participants de votre ministère, vous aideront puissamment à instruire les peuples et à répandre la piété.

Un second point que Nous recommandons très particulièrement à vos soins, c'est de mettre à la tête de vos paroisses des curés excellents. En effet, ceux qui sont élevés à cette charge riche en honneur et en autorité, mais plus riche encore en asperités et en soucis, sont les hommes dont les évêques font les associés de leur sollicitude pastorale et de l'aide desquels ils se servent principalement pour la formation de ceux qui croient au Christ pour la vie éternelle (1).

Le Christ appelle à lui les curés pour que, gardiens fidèles, ils veillent à ce que le peuple saint ne soit pas mis en péril par l'attaque des ennemis et qu'il ne subisse pas de détriment. Ils sont établis comme les pères des âmes, lesquelles, faites à l'image du Créateur (2), ont été a'helées par Dieu et par l'Agneau, non pas avec l'or ou l'argent corruptibles, mais avec le sang précieux du Christ semblable à un agneau immaculé (3), il faut donc qu'ils les enfantent de nouveau, jusqu'à ce que le Christ soit formé en elles (4).

Ils sont des pasteurs qui, à moins de préférer être complés parmi les mercenaires, doivent connaître leurs brebis, les nourrir de la parole de Dieu, les munir des sacrements; devenus eux-mêmes la forme du troupeau, possédant le mystère du verbe dans une conscience pure (5), qu'ils dirigent le peuple confié à leurs soins de telle façon qu'ils puissent s'approprier la parole de l'Apôtre: *Soyez mes imitateurs com ne je le suis du Christ* (6). Enfin, ils sont justement considérés comme des anges, que Dieu a envoyés au-devant de son peuple pour le garder le long du chemin (7), et pour l'introduire, à travers les ennemis, dans le lieu qu'il a préparé, la cité sainte de Jérusalem, préparée à être révélée parmi nous aux derniers temps (8).

Cela étant, vous voyez Vénérables Frères, de quelle attention vous avez besoin dans le choix des curés et de quelle assidue vigilance pour les maintenir dans le devoir. Ils doivent être tels que la parole du Seigneur leur soit

(1) I Tim. 1, 16.

(2) Apoc. 14, 4.

(3) I Petr. 1, 18.

(4) Gal. 4, 19.

(5) I Tim. 3, 9.

(6) I Cor. 24, 16.

(7) Exod. 23, 20.

(8) I Petr. 1, 5.

applicable : *Vous êtes la lumière du monde, vous êtes le sel de la terre* (1) : par conséquent, enflammés de l'amour et du zèle d-s âmes, ne cherchant pas leurs intérêts, mais ceux de Jésus-Christ, prêts à supporter les labeurs et même à donner leur vie pour leur^s brebis.

Quant à ceux que l'attrait honteux du gain ou des motifs humains porteraient à assumer un si ardu et si redoutable ministère ceux qui manqueraient de la sainteté de vie et de la science convenables, ils doivent être absolument écartés ; car ce sont des mercenaires qui n'entrent point par la porte et un sêl affadi qui *ne vaut plus rien que pour être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes* (2).

Ce que Nous venons de dire est pour le bien de ceux qui ont le bonheur d'être contenus dans le bercail du troupeau du Seigneur. Mais il y a chez vous, Vénérables Frères, des hommes qui, *n'ayant pas été jusqu'ici appelés dans l'admirable lumière du Chr'st* (3), *sont encore assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort* (4) brebis qui périssent, qu'il vous faut amener au souverain pasteur des âmes, Jésus.

Car, la cité du Dieu vivant, l'Eglise du Christ, que ne circonscrit aucune limite, est ouverte à tous pour le salut : la puissance lui a été donnée par son divin Auteur d'atteindre d'une mer à l'autre mer et d'étendre chaque jour *la place de son campement et la couverture de ses tentes* (5), d'où elle est appelée avec justice et raison catholique.

Nous savons très bien, il est vrai, qu'il faut demander à la grâce divine cette *accession* des peuples à la *Montagne de Sion*, et qu'il appartient à Dieu de donner l'accroissement à la religion chrétienne ; *car personne ne vient au Fils, si le Père ne l'a attiré* (6) mais Nous savons aussi que c'est un dessein du Dieu de miséricorde, attesté par les actes et par les doctrines de notre Rédempteur, que les hommes mortels aident à l'œuvre de Dieu pour le salut des âmes. Car *la foi, suivant l'enseignement de l'Apôtre, vient d'avoir entendu, et l'on a entendu par la parole de Dieu ; mais comment entendra-t-on, s'il n'y a pas de prédicateurs ? Comment y aura-t-il des prédicateurs, s'il n'y a pas d'envoyés* (7) ?

C'est pourquoi Nous vous recommandons, Vénérables Frères, et Nous exhortons pour cela votre charité, de multiplier les missions auprès des Indiens ; qu'ils se multiplient les hommes de miséricorde qui iront, ouvriers volontaires et joyeux, à la moisson du Seigneur, qui n'écouant ni la chair, ni le sang, se feront tout à leurs frères abandonnés, pour les gagner à Jésus-Christ ; qu'ils apportent à une nation barbare la civilisation et la douceur des mœurs, qu'ils chassent les ténèbres de l'erreur, pour que ces peuples *reçoivent leur part, elles aussi, au milieu des saints, par la foi* (8).

Un dernier point sûr lequel Nous appelons vos particulières sollicitudes est le suivant : Puisque, au temps présent surtout, les méchants abusent des journaux pour la diffusion d-s mauvaises doctrines et la dépravation des-

(1) Matth. 5, 14.

(2) Matth. 5, 13.

(3) I. Petr. 2, 9.

(4) Luc. 1, 79.

(5) Is. 54, 2.

(6) Io. 6, 44.

(7) Rom. 10, 10, s.

(8) Act. 26, 18.

coeurs, estimez de votre devoir d'user des mêmes moyens ; eux, indignement, pour la destruction, vous, saintement, pour l'édification.

Il sera assurément très utile que des hommes instruits et pieux se consacrent à des publications quotidiennes ou périodiques ; les erreurs étant ainsi peu à peu et graduellement dissipées, la vérité se répandra, les âmes engourdies se réveilleront, et la foi qu'elles cultivent en elles-mêmes pour leur salut, elles se mettront à la proclamer publiquement et à la défendre avec vaillance.

Ces bons résultats seront abondamment obtenus si les évêques dont Nous parlons observent les devoirs propres de ceux qui combattent pour les justes causes, c'est-à-dire, comme Nous l'avons enseigné ailleurs, observer les convenances, la modération, la sagesse, la charité, et, avec cela, défendre fermement les principes du vrai et du juste, soutenir les droits sacrés de l'Eglise, faire resplendir la majesté du Siège Apostolique, respecter l'autorité de ceux qui gèrent les affaires publiques, et, dans l'accomplissement de ces devoirs, se souvenir de rechercher, comme il est juste, la direction des évêques et de suivre leurs conseils.

Vous aurez ainsi, Vénérables Frères, un moyen excellent pour détourner des sources empoisonnées les peuples qui vous sont confiés et pour les conduire aux fontaines salubres

Vous connaissez donc ce que Nous désirons et voulons que vous étudiez dans vos réunions ; Nous ne doutons pas de votre résolution d'employer tous vos soins pour répondre à Nos vœux. Pour cet heureux succès, Nous implorons le céleste secours, par l'intercession de Marie Immaculée, Mère de Dieu, du très saint évêque Turbius, de la Vierge Rose, que l'Eglise appelle la fleur de sainteté du Pérou et de toute l'Amérique méridionale.

Cependant, comme témoignage de Notre affection et comme gage des dons célestes, Nous vous accordons très affectueusement, à vous tous, au clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1^{er} mai 1894, la dix-septième année de Notre pontificat.

LEON XIII, PAPE.

Théologie populaire

Le baptême est-il nécessaire au salut ?

Oui, le baptême est nécessaire au salut.

Le Baptême est si important que nous ne pouvons recevoir aucun autre sacrement avant d'avoir été baptisés. Aussi l'Eglise veut être certaine que tous ses enfants sont baptisés ; c'est pourquoi lorsqu'il existe un doute raisonnable au sujet du premier baptême, elle rebaptise sous condition, c'est-à-dire le prêtre dit en renouvelant le baptême : « Si tu n'es pas baptisé, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Par conséquent, si le premier baptême était valide, le second n'a aucun effet ; parceque le prêtre n'a pas l'intention de donner le baptême une seconde fois. Mais si le premier baptême était nul, alors le

second prend effet. De cette façon, le Baptême n'est jamais donné qu'une seule fois. Les convertis sont généralement rebaptisés sous condition, parce qu'on ignore presque toujours s'ils ont été baptisés ou s'ils l'ont été validement. On suit la même ligne de conduite à l'égard des enfants ondoyés à domicile, à moins d'avoir la certitude qu'ils ont été baptisés validement.

De plus, le Baptême est tellement nécessaire au salut, que ceux qui meurent avant d'avoir été baptisés, sans qu'il y ait de leur faute, n'iront jamais au ciel, bien qu'ils n'aient jamais péché. Ils n'iront pas non plus en enfer. Or, comme après le jugement dernier il n'y aura plus que le ciel et l'enfer, où donc iront-ils ? Dieu dans sa bonté leur ménagera un lieu spécial de repos, dans lequel ils n'endureront aucunes souffrances et où ils seront dans un état de paix naturelle ; mais ils ne verront jamais Dieu, et n'entreront jamais dans le ciel. Dieu aurait pu nous créer pour une fin purement naturelle, de telle sorte que nous serions toujours restés sur la terre, jouissant d'un bonheur naturel au milieu des excellentes choses qu'il a mises à notre disposition. Mais dans ce cas supposé, nous n'aurions pas connu Dieu et le ciel comme nous le connaissons maintenant. Il est bien évident que ce bonheur terrestre, comparé aux délices du ciel et à la jouissance de la vue de Dieu, ne serait rien ; et à présent que par la Révélation nous connaissons Dieu et le ciel, nous nous trouverions fort à plaindre si nous étions destinés à rester indéfiniment sur la terre ! Ceux qui meurent sans le baptême, ne soupçonnant même pas le bonheur qu'ils ont perdu, sont naturellement heureux ; mais nous qui connaissons tout ce qu'ils ont perdu, nous comprenons la grandeur de leur infortune.

C'est donc un crime horrible de laisser volontairement mourir quelqu'un sans le baptême, ou de priver un enfant de la vie avant qu'il soit baptisé. Supposons que tous les membres d'une famille, à l'exception d'un petit enfant, ont été baptisés ; le père, la mère et les enfants de cette famille peuvent tous aller au ciel, s'ils le veulent, tandis que ce petit enfant en sera exclu pour toujours ; il sera éternellement séparé de sa famille et ne verra jamais Dieu. C'est donc une cruauté révoltante de priver un enfant, pour des considérations humaines ou des imprudences coupables, du bienfait du baptême.

A travers les Journaux

Du *Courrier du Canada* : « La *Semaine Religieuse* de Québec vient d'entrer dans sa septième année d'existence. Nos félicitations et nos meilleurs souhaits à cette revue. »

De la *Croix du Canada* : « La *Semaine Religieuse* de Québec, vient d'entrer dans sa septième année d'existence. Nos félicitations au confrère et nos meilleurs souhaits de prospérité. »

De la *Vérité* : « Nous offrons à la *Semaine Religieuse* de Québec, qui vient d'entrer dans sa septième année d'existence, nos respectueuses félicitations et nos meilleurs souhaits de prospérité. »

Merci à nos excellents confrères.

Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

(Suite)

Nous ne donnerions pas ce livre à tout le monde, parce que des esprits trop peu cultivés ou ayant des idées mal assises pourraient y trouver quelque danger. Nous en dirons autant des livres les meilleurs traitant certains sujets. Mais tout homme un peu instruit, toute femme sérieuse, ayant de solides notions religieuses et aussi le jugement droit et sain, pourront le lire avec beaucoup de fruit. Il est intéressant et surtout instructif pour quiconque a la volonté de s'instruire et en cherche les moyens *avec droiture*. J'insiste sur ce point, et l'on me comprendra. Un esprit faux ou qui n'a pas une vraie rectitude d'intentions, peut trouver et trouve souvent le mal partout où il n'est pas. Si l'on avait quelques doutes à cet égard, on pourrait utilement, avant toute lecture, consulter un prêtre éclairé et sage.

J'ai voulu m'expliquer sur ce sujet parce qu'à notre époque, il en est peu d'aussi graves pour la religion que les questions relatives à la Franc-Maçonnerie et conséquemment au diable. Peut-être aurai-je à y revenir. Mais j'ai dit l'essentiel, au moins en ce qui concerne les publications du docteur Bataille.

A. DESPLAGNES,

Ancien magistrat.

Qu'il nous soit permis maintenant d'exprimer les réflexions que nous a inspirées la lecture de cet article.

Nous avons lu récemment un opuscule très remarquable sous la signature de J. Du Valdor, où l'auteur fait une peinture effrayante de la démoralisation contemporaine, surtout en Europe, mais

applicable aussi, au moins en partie, au continent que nous habitons. S'aidant des enseignements de l'histoire, il démontre que toujours la Providence a châtié les peuples rendus à ce point de prévarication, par leur dispersion et leur anéantissement comme peuples distincts et autonomes, en leur substituant des éléments nouveaux choisis parmi les barbares. Elle conserve la portion saine du peuple répudié pour convertir et policer les nouveaux venus, et le reste est jeté aux quatre vents du ciel, réduit à la plus dure servitude, pour expier ses infidélités et servir d'exemple aux générations futures. La dispersion des Juifs après le déicide et l'invasion de l'empire romain par les barbares le font bien voir.

La conclusion qu'il en tire, c'est que l'Europe, et spécialement la France, est déjà penchée sur l'abîme, et que, à moins d'une conduite exceptionnelle de la part de Dieu, des guerres horriblement désastreuses vont bientôt préluder aux châtiments, auxquelles succèdera l'invasion de nouveaux barbares, plus redoutables encore que ceux commandés par Attila et Genséric. Et ces barbares, il va les chercher au milieu de la race jaune de l'Extrême-Orient !

Qui peut dire que l'auteur prend ses rêves pour une réalité ? L'apparition de cet opuscule ne serait-elle pas un dernier avertissement, ne serait-ce pas la dernière trompette avant le déchaînement de la colère céleste ? Et l'étude de M. Desplagnes, que nous venons de lire, ne semble-t-elle pas une révélation des moyens dont se servira la Providence pour inonder l'Europe infidèle de ces hordes barbares qui grouillent par centaines de millions, au sein de cette immense Asie qui fut le berceau du genre humain ? En effet, que l'un des successeurs d'Adriano Lemmi, Souverain Pontife de l'Eglise luciférienne, soit un juif authentique ; que ce juif armé de la puissance maçonnique, appuyée elle-même du protestantisme anglais, réussisse à se faire accepter comme le Messie toujours attendu par ses co-religionnaires, et rien ne lui sera plus facile que de forcer l'Europe à lui rendre les honneurs divins. Alors, malheur à qui refusera de fléchir le genou devant le nouveau Baal ! Si le nombre des obstinés était trop fort pour le réduire à l'obéissance, au moyen des milliards accumulés dans les voûtes des fils d'Israël dont il aurait, sans doute, en ce cas, la libre disposition, il pourrait inonder les pays chrétiens de ces farouches adorateurs de Lucifer, plus nombreux en Asie que les sauterelles des déserts africains !

Et les voilà ces envoyés de la colère céleste, ces tribus méprisées de la race jaune, qui entrent dans l'héritage des fils dégé-

nérés de l'Eglise du Christ, tandis que ces derniers sont déportés sur les vastes plateaux du Thibet et de la Mandchourie, ou transplantés sur les rivages des fleuves Jauné et Bleu où, à l'instar des fils de Jacob aux bords de l'Euphrate, ils exhaleront leurs soupirs au souvenir des joies d'un passé qui ne reviendra plus !

Puisse la divine miséricorde trouver un châtement moins sévère pour apprendre aux peuples civilisés par la sainte Eglise, ce qu'il en coûte d'abandonner les sentiers de la sagesse chrétienne ! Mais lorsque l'on considère que les désastres de la guerre franco-prussienne n'ont pas été capables d'ouvrir les yeux aux enfants de la France, il est bien permis de regarder l'avenir avec des pressentiments sinistres.

P. P.

Deux opinions

« Quant à nous, nous professons pour toute cette gent le plus profond mépris. » C'est ainsi qu'un écrivain d'un grand journal termine une tirade, très mal réussie d'ailleurs, à l'adresse de ceux qui ont donné récemment un témoignage de sympathie à la *Vérité*.

C'est un de ces mépris qui honorent ceux qui en sont l'objet.

“ L'Enseignement Primaire ”

à « *L'Enseignement primaire* vient de commencer sa seizième année, ce qui est déjà un bel âge. Nous souhaitons à cette Revue, très bien faite, tout l'encouragement qu'elle mérite.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Mois de saint Michel Archange, publié par la *Voix du Précieux Sang*, et en vente au prix de DIX CENTIMS.

Le Catéchisme du Sacré-Cœur de Jésus, préparé par le R. Père Nolin, S. J., et en vente au bureau du *Messager du Sacré-Cœur*. Cet opuscule contient tout ce qu'il importe de savoir sur l'Apostolat de la prière.

L'ARMÔNE

Donnez ! sans espoir qu'on vous rende,
 Donnez ! sans savoir qui reçoit.
 Le plus noble geste qui soit
 C'est d'ouvrir la main toute grande.

COPPÉE

LE BIENHEUREUX GÉRARD MAJELLA

(Suite)

Ses visions à distance

Le regard du saint frère pénétrait, nous l'avons déjà vu, jusque dans les profondeurs du purgatoire. Une fille de Lacédonia, nommé Lella Cocchia, était inconsolable de la mort de sa mère. Un jour que Gérard passait par cette ville, elle vint le supplier de lui dire où était l'âme de sa mère. « Elle est en purgatoire, répondit le frère ; faites quarante communions pour elle, et elle sera délivrée. » Lella, pressée par son amour filial, suivit le conseil, et fit les quarante communions. Alors sa mère lui apparut et lui dit qu'elle s'en allait au ciel.

Ses bilocations

Il existe un phénomène mystique d'autant plus étonnant qu'il est plus rare dans la vie des saints : je veux parler de la bilocation. Elle a lieu lorsqu'une personne se trouve présente au même moment en deux lieux différents. Un des faits les plus célèbres de ce genre et des mieux avérés est celui qui arriva à saint Alphonse de Liguori. Dans la matinée du 20 septembre 1774, l'évêque, après avoir dit sa messe, se jeta, contre sa coutume, sur son fauteuil. « Là, lisons-nous dans les pièces officielles du procès de canonisation, il éprouva une sorte d'évanouissement, et resta deux jours dans un doux et profond sommeil. Une des personnes de service voulut l'éveiller, mais son vicaire-général, don Nicolas de Rubiro, ordonna de le laisser reposer, sans le perdre de vue. Etant enfin revenu à lui, Alphonse sonna ses geus, qui accoururent. Les voyant fort étonnés : « Qu'avez-vous donc ? leur demanda-t-il. — Ce que nous avons, lui répondit-on : depuis deux jours vous ne parlez pas et ne donnez aucun signe de vie ! — Vous me croyiez endormi, dit alors le serviteur de Dieu, mais il n'en était rien : j'étais allé assister le Pape, qui vient de mourir. » On ne tarda pas à apprendre, en effet, la mort de Clément XIV, arrivée le 22 septembre à huit heures du matin, c'est-à-dire au moment précis où le saint avait agité la sonnette. L'avocat de la cause ajoute : « La coïncidence du jour où Alphonse fut ravi en extase avec celui de la mort du Souverain-Pontife et la précision avec laquelle il déclara à Arienzo, à l'heure même de l'événement, que le Saint-Père avait cessé d'exister, sont des arguments sans réplique qui prouvent la vérité de la faveur merveilleuse accordée à notre saint et au Pontife mourant. » *Vie de saint Alphonse*, par Mgr Dupanloup, Ch. XXV.)

Le Frère Gérard fut favorisé plusieurs fois dans sa vie de ce don extraordinaire de la bilocation.

Un jour que le bienheureux ne recevait pas de réponse de Muro sur des affaires pressantes et qui intéressaient la gloire de Dieu : « Il faut, dit-il, que j'y aille demain. » En effet, le lendemain on le vit à Muro, tandis que, d'un autre côté, l'on constata qu'il était demeuré au couvent.

De semblables prodiges se répétaient souvent. « Un jour entré autres, dit Santorelli, tandis que je visitais mes malades, je sentis, partout où j'allais, le Frère Gérard à mes côtés, mais aussi réellement que si je l'avais vu de mes propres yeux. Après ma tournée, je me rendis au couvent, et ayant rencontré le frère, je lui dis : « Que me vouliez-vous donc toute cette journée, en m'accompagnant ainsi partout ? — Ce que je voulais ! me répondit-il ; ne savez-vous pas que je dois m'absenter demain ? Je voulais visiter tous mes chers malades. »

Nicolas Fiore, archiprêtre de Téora, ému de la haute réputation du frère Gérard, désirait vivement faire sa connaissance. Il manifesta son désir à Santorelli. Celui-ci en parla au prêtre, qui lui dit : « Je veux bien le satisfaire ; j'irai le visiter. » Peu de jours après, l'archiprêtre vint au couvent pour rendre visite à l'archevêque de Conza. Santorelli, le rencontrant, lui dit : « Je vais vous faire connaître le Frère Gérard. — Ce n'est plus nécessaire, répondit l'archiprêtre ; il est venu chez moi un soir, je le connais, j'en suis enchanté. » Santorelli, qui savait que le frère n'était pas allé à Téora, conduisit l'archiprêtre dans un lieu où Gérard se trouvait avec d'autres frères, et lui dit : « Voyons, lequel est le Frère Gérard ? » L'archiprêtre le lui montra sans hésiter.

Théodore Cleffi de Caposèle, sortant d'un long entretien avec Gérard, rendit visite, en retournant chez lui, à un malade fort nécessiteux : « Je n'ai besoin de rien, dit le pauvre, car le Frère Gérard me quitte à l'instant même et m'a donné tout ce qu'il me fallait. — C'est faux, dit Cleffi, car je viens de quitter le frère, après avoir eu avec lui un long entretien. » Mais le pauvre continua d'affirmer que le serviteur de Dieu venait de le quitter, et, en preuve du fait, il montra ce qu'il avait reçu de sa charité.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Sauveur, le 16 ; à Saint-Féréol, le 18 ; à Saint-Ambroise, le 20 ; à Sainte-Anastasia, le 22.— Par décision de Mgr le Coadjuteur, sont nommés missionnaires agricoles : M. A. Gauthier, pour Portneuf ; M. H. Frechette, pour Québec ; MM. McGréa et Mayrand, pour Montmorency ; MM. Gagnon et S. Garon, pour Lotbinière ; MM. Marquis et Méthot, pour Lévis ; M. Gagné, pour Mégantic ; MM. Couture et O'Farrell, pour Dorchester ; MM. Montminy et Proulx, pour Beauce ; MM. Richard et Brousseau, pour Bellechasse ; M. Galerneau, pour Montmagny ; MM. Bacon et Michaud, pour l'Islet ; MM. Tremblay et Bégin, pour Kamouraska et Témiscouata.

Par un décret épiscopal, en date du 24 juillet dernier, le siège de la *Confrérie des âmes du Purgatoire*, établie dans la paroisse des Grondines, par un décret en date du 24 septembre 1888, est transféré à la chapelle du Bon Pasteur de Québec, avec tous ses privilèges et avantages spirituels, et sans aucun changement dans ses règlements et ses conditions d'admission.

Rome.—Le Pape a décidé la réunion à Rome des Patriarches de l'Orient et des cardinaux pour délibérer sur l'union des églises.—Le 9 décembre prochain, de grandes fêtes auront lieu dans la cité des Papes, en vue d'honorer le deuxième centenaire du savant jésuite Segneri, si célèbre par ses prédications, ses conférences, ses ouvrages de spiritualité.

Au mois de mai 1895, on célébrera le troisième centenaire de l'illustre Philippe de Néri. A cette occasion, le comité des fêtes a pris l'initiative d'un grand pèlerinage qui viendra prier sur la tombe du saint et recevoir la bénédiction de Léon XIII.

Angleterre.—Le duc de Norfolk vient de prendre l'initiative pour élever une statue au cardinal Newman, à Oxford. L'emplacement choisi serait le terre-plein situé en face du collège de la Trinité, où Newman entra d'abord en arrivant à l'Université. Ce fut aussi ce collège qui, sur la fin de la vie de l'illustre prince de l'Eglise, renoua les liens qui l'attachaient à lui et que sa conversion au catholicisme avait rompus, en le nommant agrégé (*fellow*) honoraire et en donnant un grand banquet en son honneur. La proposition du duc de Norfolk rencontre beaucoup d'adhésions, même parmi les protestants.

Hollande.—La Haye vient d'être dotée d'une troisième église catholique placée sous le patronage du Sacré Cœur. Toutes les autorités, *sans excepter la reine protestante*, étaient représentées à la consécration de la nouvelle église.

Les Chambres ont voté la réforme scolaire, qui consiste à distribuer les subsides de l'Etat à toutes les écoles, publiques ou privées, catholiques, protestantes ou neutres. Tout le monde est enchanté de cette mesure; la concurrence sur un pied d'égalité produit les meilleurs résultats.

L'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf